



VILLE DE

**Sainte-Marie  
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture  
068-216802983-20250721-513\_2025-DE  
Date de télétransmission : 29/07/2025  
Date de réception préfecture : 29/07/2025

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**  
**Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 21 Juillet 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 14 membres, absents excusés ayant donné procuration : 10 membres, absents excusés : 5 membres, absent : 0 membre

**POINT N° 513**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Madame la Maire expose :

En complément des subventions attribuées lors du vote du budget primitif et lors de la séance du conseil municipal du 04/06/2025, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Ecole Sainte-Geneviève	27 900 ,00 €
Association ASEPAM	5 000,00 €
Paroisse protestante – rénovation portes extérieures (2 816.40 € x 12 %)	337,97 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Vu l'avis de la Commission Finances du 04/07/2025,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'attribuer les subventions listées dans le tableau ci-dessus,

**DIT** que les crédits sont inscrits au compte 65748 du budget général 2025

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

La secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire



Noëllie HESTIN